



La progression démographique ralentit dans les couronnes périurbaines

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de neuf habitants sur dix vivent dans les grandes aires urbaines, contre huit sur dix à l'échelle nationale. Entre 2011 et 2016, la périurbanisation s'est poursuivie à un rythme moindre autour des principaux pôles urbains, à l'exception de Marseille – Aix-en-Provence. En particulier, l'essor démographique a nettement ralenti autour de Nice et d'Avignon. Dans le même temps, les grands pôles urbains ont conservé un solde naturel très favorable et leur solde migratoire s'est globalement amélioré. L'excédent migratoire de l'ensemble des communes isolées hors influence des pôles s'est en sens inverse réduit.

Olivier Pégaz-Blanc, Insee

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la concentration de la population dans les zones urbaines est très prononcée. En 2016, les 14 grandes aires urbaines (*définitions*) réunissent, à elles seules, 88 % de la population régionale, soit 10 points de plus qu'au niveau national (*figure 1*). Huit habitants sur dix vivent au sein des grands pôles urbains (unités urbaines de plus de 10 000 emplois) et 7 % de la population dans les communes périurbaines constituant les couronnes de ces grands pôles urbains.

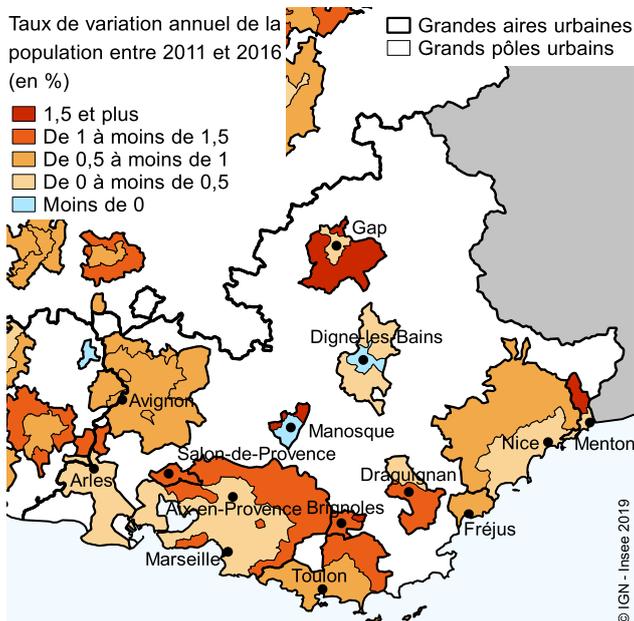
Quatre grandes aires urbaines de la région figurent parmi les vingt plus peuplées de France en 2016 : Marseille – Aix-en-Provence (près d'1,8 million d'habitants), Nice (un million), Toulon (630 000) et Avignon (530 000 dont 480 000 dans la région). Ces quatre aires concentrent plus des trois quarts de la population régionale. Entre 2011 et 2016, leur population a progressé de + 0,4 % chaque année, soit au total + 71 400 habitants.

La périurbanisation ralentit, sauf autour d'Aix-Marseille

En 2016, plus de 370 000 personnes vivent dans les couronnes des grands pôles urbains. Leur développement démographique, connu sous le terme de périurbanisation, s'est poursuivi entre 2011 et 2016 (+ 1,0 % de population supplémentaire chaque année) mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes (+ 1,4 % entre 2006 et 2011). Cette tendance se retrouve à l'échelle nationale (+ 1,2 % puis + 0,8 % entre 2011 et 2016). Le développement démographique périurbain est toujours dû à un solde migratoire élevé (+ 0,9 % par an), mais celui-ci a diminué par rapport à la période précédente (+ 1,2 % par an entre 2006 et 2011).

Ce ralentissement migratoire concerne les couronnes des grands pôles de Toulon (- 0,3 point), d'Avignon (- 0,6 point) et surtout de Nice (- 0,8 point) (*figure 2*), tandis que celle de Marseille – Aix-en-Provence a conservé la même attractivité. En parallèle, le solde migratoire de plusieurs grands pôles urbains a augmenté.

1 La population continue de croître dans les grandes aires urbaines



Source : Insee, recensements de la population

2 Quatre grandes aires urbaines parmi les vingt plus peuplées de France

Évolution de la population des principales aires urbaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Population en 2016		Taux de variation annuel de la population 2011-2016 (en %)			Taux de variation annuel de la population 2006-2011 (en %)
	En effectif	En % régional	Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire apparent	
Marseille – Aix-en-Provence	1 756 296	35,0	0,4	0,5	-0,1	0,3
Pôle urbain	1 587 537	31,6	0,3	0,5	-0,2	0,3
Couronne	168 759	3,4	1,1	0,2	0,9	1,2
Nice	1 006 402	20,0	0,0	0,1	-0,1	0,2
Pôle urbain	943 583	18,8	0,0	0,1	-0,1	0,1
Couronne	62 819	1,3	0,8	0,1	0,8	1,7
Toulon	626 504	12,5	0,6	0,0	0,6	0,3
Pôle urbain	572 952	11,4	0,6	0,0	0,6	0,2
Couronne	53 552	1,1	1,4	0,0	1,3	1,8
Avignon¹	529 190	9,5	0,5	0,4	0,1	0,5
Pôle urbain	456 961	8,7	0,5	0,4	0,1	0,4
Couronne	72 229	0,8	0,7	0,4	0,4	1,4

1. L'aire urbaine d'Avignon comporte quatorze communes du Gard (2 dans son pôle urbain et 12 dans sa couronne) soit 52 289 habitants.

Sources : Insee, recensements de la population, état civil

Le solde migratoire des grands pôles urbains se redresse

Entre 2011 et 2016, la croissance démographique des grands pôles urbains s'est poursuivie, à un rythme légèrement supérieur aux cinq années précédentes (+ 0,3 % après + 0,2 %). Cette hausse repose surtout sur l'excédent naturel. Toutefois, le solde migratoire des grands pôles urbains est redevenu globalement positif (+ 1 800 habitants par an, après - 2 700).

Au-delà de cette tendance générale, les principaux pôles urbains de la région sont dans des situations différentes. Dans les pôles de Marseille – Aix-en-Provence et d'Avignon, le solde naturel est très positif et le solde migratoire s'est redressé. Le pôle urbain de Nice conserve un léger déficit migratoire que compense difficilement un excédent naturel faible : sa croissance démographique, déjà très faible entre 2006 et 2011, est donc insignifiante depuis 2011. Enfin, si le pôle urbain de Toulon est à l'équilibre entre naissances et décès, son solde migratoire apparent a progressé très fortement sur les dix années (+ 3 200 personnes par an entre 2011 et 2016 après + 600 personnes par an entre 2006 et 2011). Sa croissance démographique est élevée (+ 0,6 % par an).

Des apports migratoires nettement plus limités pour les communes isolées

Les communes dites isolées, hors influence des pôles, connaissent un net ralentissement démographique : la croissance de la population y est passée de 1,3 % par an entre 2006 et 2011 à seulement 0,3 % entre 2011 et 2016. Le déficit naturel s'est creusé et le solde migratoire apparent baisse fortement (seulement 0,6 % contre 1,4 % entre 2006 et 2011). Souvent de très petite taille (environ 500 habitants en moyenne), ces communes isolées se situent, dans 70 % des cas, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. La baisse du solde migratoire apparent est encore plus importante pour les communes isolées du Var (+ 1,2 % par an après + 2,6 % cinq ans plus tôt). Pour celles situées dans les Alpes-Maritimes, la baisse de l'attractivité migratoire (+ 0,9 % après + 2,0 %) se conjugue à un solde naturel encore plus déficitaire (- 1,0 % après - 0,7 %). ■

Sources - définitions

Cette étude est fondée sur les populations communales, dites « populations municipales légales », issues des **recensements de la population** réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence au 1^{er} janvier 2006, 2011 et 2016.

Les statistiques de l'**état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un **pôle urbain** (zone de bâti continu comptant plus de 10 000 emplois) et une **couronne périurbaine** (communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci).

Pour en savoir plus :

- Méreau B. « Populations légales : 5 021 928 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1^{er} janvier 2016 », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 47, décembre 2018
- Vallès V. « Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française », *Insee Focus* n° 138, décembre 2018
- Barret C., Dotta D., Novella S. « Nouveau zonage en aires urbaines 2010 Avignon s'étend fortement », *Insee Paca Analyse* n° 12, octobre 2011
- Brutel C., Levy D., « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 95 % de la population vit sous influence des villes », *Insee Première* n° 1374, octobre 2011

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpentii
CS 70 004
13 395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez

Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Crédits photos :
Insee

ISSN : 2417-1417 (en ligne)

© Insee 2019